

## AVIS DE COURSE

**Nom de l'épreuve : Coupe Nuyttens**

**Date complète : Dimanche 29 mars 2009**

**Lieu : Lac de la Monnerie, 72200 La Flèche**

**Autorité Organisatrice : Club de Voile de La Flèche**

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers sont précisées en annexe,
- 1.3. les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables,

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux du groupe dériveurs doubles D 5 :  
Fireball, 470, Ponant, Jet, 490, Windy (foc), Buzz, 485, Strale ST 16
- 2.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant au Club de Voile de La Flèche, Lacs de la Monnerie, 72200 LA FLECHE.
- 2.3. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, la fiche de surclassement dûment complétée
  - l'autorisation de port de publicité
  - le certificat de jauge ou de conformitéLes concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

### 3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
D 5	5 euros

### 4. PROGRAMME

#### 4.1. Confirmation d'inscription :

Dimanche 29 mars de 9 h à 10 h

#### 4.2. Jauge et contrôle : de 9 h 30 à 16 h, avant la première course, entre les courses et après la dernière course, à la discrétion du président du comité de jauge

#### 4.3. Jours de course :

Date	Classe	Courses du jour
29 mars	D 5	6 Courses maxi

#### 4.4. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : 10 h 30.

### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la Prescription Fédérale.

### 6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : triangles, bananes ou autres parcours construits adaptés au plan d'eau.

### 7. CLASSEMENT

#### 7.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2

#### 7.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 2 à 3

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 4 à 6

## **8. DECHARGE DE RESPONSABILITE**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, Décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## **9. ASSURANCE**

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

## **10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Philippe Gandar : [philgandar@wanadoo.fr](mailto:philgandar@wanadoo.fr)

02.43.94.18.55 (après 20 h 45)

### *Composition du corps arbitral*

*Président du Comité de Course : Philippe Gandar, C.V. La Flèche*

*Président du Jury : Noël Douet, E.V. Marçon*

*Président du Comité de Jauge : Jean-Luc Gauthier, C.V. La Flèche*

### *Information complémentaire*

*Une information sur les Règles de Course à la Voile 2009-2012 sera donnée le samedi 28 mars de 17 h 30 à 19 h.*